

Une plainte pour diffamation contre Darmanin, ça ne peut que faire plaisir.

écrit par Messin Issa | 24 octobre 2022





On apprend que les avocats de l'imam Iquioussen, retranché en Belgique, vont porter plainte contre Darmanin pour diffamation.

Ça ne peut que faire plaisir.

Darmanin avait porté plainte contre moi pour le même motif.

Il y a six ans.

Pour un article publié sur Riposte Laïque.

<https://ripostelaique.com/ce-que-minspirent-les-pleurnicheries-de-darmanin-sur-sofiane.html>

Je n'étais pas l'auteur de l'article, mais j'en portais la responsabilité.

J'étais directeur de publication de la revue.

Voici copie de la convocation reçue de la police de Lille en

février 2016 :

HAZEBROUCQ Patrice DDSP59 SURETE
DEPARTEMENTALE <patrice.hazebroucq@interieur.gouv.fr>

À :houndell@yahoo.fr,Houndell

1 mars à 11:36

Monsieur, je vous informe que dans le cadre de la Commission Rogatoire n°10/16/38 délivrée le 16/12/2016 par Monsieur TOR, Vice-Président chargé de l'Instruction au tribunal de grande instance de Lille (59), informant contre X des chefs de diffamation publique à l'encontre de Monsieur DARMANIN, Maire de la commune de Tourcoing (59) pour avoir publié des propos diffamatoires sur le site internet <http://ripostelaique.com> et sur le territoire national le 27 février 2016.

« les pleurnicheries de Darmanin sur la racaille décédée de Sofiane »

(..)

« par contre, j'ai été exaspérée, pour ne pas dire plus, par les pleurnicheries habituelles, et notamment par la réaction du député maire de Tourcoing, Gérald DARMANIN, un sommet de la niaiserie gauchisante que je vais décoder en votre compagnie »

(..)

« Donc Darmanin est prêt à aider tous les terroristes de l'Etat Islamiste qui sont dans une situation de vie ou de mort parce que bombardés par les avions occidentaux en Syrie. C'est peut-être le prix à payer à Tourcoing, pour devenir et rester ce qu'on ose encore appeler un élu de la République ».

Je n'aurais jamais imaginé que ce type allait devenir un jour ministre de l'Intérieur.

Ministre de l'Intérieur de la République française.

Un scandale.

Darmanin est la preuve que tout va de travers en France.

Il est vrai qu'il a une bouche cousue sur mesure pour un ministre de l'Intérieur.

Les plaintes contre Riposte Laïque ont été nombreuses, mais celle de Darmanin est, de loin, la plus ridicule.

Comme je résidais en Belgique, dans une caravane en fin fond du pays, je devais me déplacer à Lille. Ce n'était point facile.

L'aide de Me Pichon m'a été très précieuse.

Je suis content que l'Iquioussen porte plainte pour diffamation contre ce type.

Je suis content que la Belgique ait refusé de restituer l'Iquioussen à la France.

J'aime bien la réponse belge à la requête de Beauvau :
« Darmanin, nique ta m... »

Il faut le savoir, la Belgique est régie par la charia islamique.

Quoi de plus normal ? Que l'imam Iquioussen reste en Belgique, ça arrange tout le monde.

La Belgique, qu'on le veuille ou non, est un émirat islamique en Europe.

Il est impossible qu'elle livre un musulman à un Etat mécréant.

Mais ça arrange aussi la France.

Le Darmanin n'aurait jamais réussi à l'expédier au Maroc.

Le problème, c'est d'avoir accepté ledit imam sur le territoire français.

Qui a accepté la présence de ce soi-disant imam sur le sol français ?

Il faut punir ceux qui ont fait entrer ces criminels en France.

Darmanin, parmi d'autres.

Je pense me constituer partie civile...

Messin'Issa